

Le système métrique est, en vertu de la loi, la norme officielle de poids et mesures du Mexique et les importateurs exigeront d'ordinaire un étiquetage métrique pour les marchandises emballées, bien que le système anglais (US) soit également utilisé. Le double étiquetage est acceptable. Le Mexique adhère au Système international d'unités (SI) dans la pratique officielle comme dans la pratique ordinaire. Les normes d'électricité sont les mêmes qu'au Canada. Le courant électrique est de 60 cycles; le voltage normal est de 110, 220 et 400. On peut également obtenir du courant de 230 volts triphasé et monophasé.

Bien que tous les efforts aient été faits pour assurer un rapport pertinent sur le marché, à partir de sources fiables de l'État, de l'industrie et du secteur commercial, de même que de sociétés et de listes d'agents et de distributeurs éventuels sur le marché, compte tenu d'une vérification de la précision des renseignements, l'ambassade du Canada au Mexique ne peut pas assumer la responsabilité des données présentées. On recommande aux exportateurs et fournisseurs canadiens éventuels de se rendre sur place personnellement pour confirmer leurs propres évaluations en vue de faire des affaires sur ce marché.

Rédigé par  
Georges E. Bélanger  
Agent commercial supérieur  
Ambassade du Canada - Mexico  
Janvier 1989